

## 1- Les éléments d'un projet de mémoire de master (TD1)

- **Objectif** : Saisir les différents éléments d'un projet de mémoire de master et ses caractéristiques.
- **Support** : Antonius, R. (2007). *Ce que doit inclure un projet de mémoire ou de thèse*. Montréal : Département de sociologie, UQÀM. [http : //d.doi :10.1522/030134726](http://d.doi:10.1522/030134726)

### 1- Les étapes d'un projet de recherche et leurs caractéristiques (Extrait 1, pp.5-6)

- Quelles sont les phases de développement d'un projet de recherche ?
- Quelles sont les particularités de chaque phase ?
- Qu'est-ce qui régit l'ordre de présentation des parties du projet de recherche ?
- Quelle est la différence entre un mémoire et une thèse ?

#### (Extrait 1, pp.5-6)

### 1. Considérations générales

Il faut faire la distinction entre deux phases du développement d'un projet de recherche. La phase la plus importante est une phase de découverte. Elle est inductive, elle n'est pas linéaire, elle consiste en un va-et-vient entre les diverses composantes d'un projet de recherche : la problématique, la revue de littérature, les hypothèses, etc. L'autre phase est celle de la présentation : on présente le projet dans un document, dont le raisonnement est linéaire, et on passe de l'objet de recherche, à la problématique, puis aux questions spécifiques, etc. Cette deuxième phase est celle qui permet de soumettre le projet à l'examen critique, mais il ne faut pas penser que le projet se conçoit et s'écrit dans l'ordre linéaire où il est présenté.

L'ordre de présentation des diverses parties n'est pas unique. Il varie en fonction des caractéristiques de l'objet de recherche. Quand les termes dans lesquels on pose un projet sont parfaitement clairs, et qu'il s'agit de répondre à la question en cherchant des informations empiriques, on peut énoncer une question de recherche dès le début, et ensuite développer une problématique et voir ce qu'en dit la littérature. Pour les sujets qui sont un peu plus abstraits ou théoriques, la question de recherche ne peut être énoncée clairement qu'après que la problématique ou même la revue de littérature aient été développées : c'est en fonction de ces développements qu'on en vient à identifier de façon pointue une question qui découle de cette problématique. Le critère principal doit rester l'exigence de rigueur et de clarté du propos. Si on peut justifier la façon dont les diverses parties sont organisées, et que cela a du sens, alors l'ordre des parties est défendable.

Il y a une différence importante entre un mémoire (...) et une thèse de doctorat. Outre la dimension et le temps requis pour les réaliser, un mémoire (...) démontre que son auteur maîtrise les concepts, les théories, et les données empiriques nécessaires à la discussion de son objet de recherche, et sait comment procéder à une recherche. Les exigences d'une thèse de doctorat sont plus poussées : il s'agit d'innover dans le savoir. D'éclairer des phénomènes qui étaient peu étudiés ou mal compris. De démontrer qu'une perspective qui n'a pas été

appliquée à cet objet permet de mieux le comprendre que d'autres perspectives déjà utilisées. De creuser un aspect théorique. De l'appliquer à de nouvelles situations concrètes et d'obtenir et d'analyser de nouvelles données empiriques. Et la liste des possibilités n'est pas complète...

## 2- Les composantes d'un projet de recherche (Extrait 2, p.7)

- Quels sont les éléments constitutifs d'un projet de recherche ?
- Faut-il se limiter à un ordre bien déterminé ou existe-t-il d'autres alternatives d'organisation des éléments du projet de recherche ?

(Extrait 2, p.7)

## 2. Les composantes d'un projet de recherche

Les divers éléments ou composantes d'un projet de recherche sont les suivants.

### Éléments

- Le titre
- L'introduction
- La spécification de l'objet de la recherche
- La problématique
- La question générale et la question spécifique
- La revue de littérature
- Le cadre conceptuel et théorique
- Les hypothèses
- La méthode préconisée
- Le plan provisoire
- La bibliographie
- L'échéancier

Il est entendu qu'on peut regrouper certains de ces éléments en fonction du raisonnement que l'on développe pour exposer le projet, tel qu'expliqué plus haut. Par exemple, la problématique, la question générale et la question spécifique pourraient former une composante unique d'un projet de recherche. Voici quelques commentaires sur chacun de ces éléments.

### 2.1. Les composantes d'un projet de recherche (Extrait 3, pp.8-10)

- Quelle est la fonction du titre d'un projet de recherche ?
- Quelle est la fonction attribuée à l'introduction du projet de recherche ?
- Quel est le rôle de l'objet de recherche ?
- Quel est le rôle de la problématique ? Quelles sont ses caractéristiques ?
- Où se situe la question générale par rapport à la problématique ?
- Où se situe la question spécifique par rapport à la problématique et à la question générale ?
- Quelles sont les particularités de la question spécifique ?

- Quel est le rôle de la revue de la littérature ?
- Quelles sont les différentes fonctions des hypothèses ?
- Que comporte la bibliographie ?
- Quelles sont les composantes du plan du mémoire ?
- Quel est le rôle de l'échéancier ?

**(Extrait 3, pp.8-10)**

### 3. Composante et fonction

Composante	Fonction
Le titre	Plus important qu'on ne le pense. Doit aider à voir tant l'objet que l'orientation. Un titre spécifique est généralement une bonne chose.
L'introduction	Orienter la lecture du projet vers ce qui est essentiel, peut-être indiquer le point de départ, ainsi que l'objectif de l'auteur-e.
L'objet de la recherche	Il permet de circonscrire un objet, soit un ensemble de processus [linguistiques], sociaux, [etc.] sur lesquels on souhaite se pencher. [Les dimensions] (...) de la recherche à traiter [doivent] déjà émerger, par la façon utilisée pour délimiter l'objet de la recherche.
La problématique	Elle répond à la question : où est le problème ? Pourquoi cette recherche est-elle intéressante ? Il s'agit donc d'un ensemble de questions connexes dont les liens et démontrent la pertinence de la recherche proposée du point de vue du savoir ainsi que du point de vue social. C'est pour cela qu'on parle de problématisation. C'est cela qui fait tout l'intérêt de la recherche. La problématique <i>contextualise</i> l'objet et lui donne sa <i>profondeur conceptuelle</i> . Par exemple, la même question de recherche sur le lien entre immigration et travail peut être problématisée à partir d'une réflexion sur les transformations du travail, et sur la place de la migration dans ces processus, ou alors à partir d'une réflexion sur la migration, et la place des modalités de l'emploi et de l'accès à l'emploi dans le processus migratoire. La perspective sera différente. Le type de réponse qu'on fera, les liens qu'on établira entre processus sociaux divers seront différents selon qu'on énonce la question à partir d'une problématique du travail ou de celle de la migration.
La question générale	Elle circonscrit la problématique pour orienter vers une question spécifique de recherche. C'est l'aboutissement de la problématique vers une question qui englobe peut-être une large classe de cas.
La question spécifique	C'est sur elle que la recherche porte directement, mais elle s'inscrit dans des préoccupations plus larges (celles de la question générale et de la problématique) qui donnent à la question sa profondeur et sa

	<p>pertinence. La métaphore de l'entonnoir est souvent évoquée pour expliquer la progression de la présentation d'un projet de recherche, en partant de la spécification de l'objet de recherche (plutôt large), en passant par la problématique qui le circonscrit graduellement, pour aboutir à une question générale de recherche (plus circonscrite que l'objet de recherche, mais encore trop large pour une recherche unique) et enfin la question spécifique qui porte sur un cas, une situation concrète.</p>
La revue de littérature	<p>Elle vise à faire le bilan de ce que l'on sait déjà sur la question de recherche. Elle est analytique dans la mesure où elle ne consiste pas à faire une liste des auteurs et de leurs idées, mais plutôt à identifier des tendances, des orientations, et discutant les conséquences des choix qui fondent ces orientations, en mettant les auteurs en dialogue entre eux, et en soumettant leurs idées et leurs travaux à la critique. Elle démontre que l'on sait ce qui a déjà été fait, de façon à aller un peu plus loin. Évidemment, dans un projet de mémoire la revue de littérature est plus limitée que lorsqu'il s'agit d'un projet de thèse de doctorat. Dans ce dernier cas elle est plus poussée, plus pointue.</p>
Le cadre conceptuel et théorique	<p>Il s'agit de spécifier les concepts sur lesquels nous allons nous fonder pour approcher notre objet, de les définir, de préciser les limites de nos définitions. Le cadre théorique consiste à énoncer les liens qui relient les concepts sur lesquels on fonde notre démarche de recherche. Il spécifie, parmi les différentes approches que l'on retrouve dans la littérature, celle que nous allons utiliser. Donc le cadre théorique inclut, en plus des concepts, des relations entre ces concepts.</p>
Les hypothèses	<p>Ce sont des réponses temporaires, à vérifier, aux questions de recherche posées. Elles orientent la recherche dans leur direction. Dans la recherche quantitative, la formulation des hypothèses et leur vérification suivent des règles très précises. Leur invalidation a une plus grande valeur de savoir (nous avons trouvé de bonnes raisons de les rejeter) que leur validation (nous n'avons pas de preuves, mais nous n'avons pas de bonnes raisons de les rejeter). Dans la recherche qualitative, les hypothèses sont des pistes de recherche. Démontrer une hypothèse, c'est montrer sa cohérence avec les données observées et sa valeur heuristique, c'est-à-dire qui nous aide à faire des découvertes et à mieux comprendre les phénomènes observés. Les épistémologues distinguent les hypothèses de recherche (formelles, et à démontrer ou rejeter) des hypothèses de travail, qui se développent sur la base des données recueillies et qui ont une valeur heuristique pour l'interprétation.</p>
La méthode préconisée	<p>Cette composante du projet est plus concrète : comment allons-nous nous y prendre pour répondre à la question de recherche ? Quel type d'informations empiriques allons-nous chercher ? Où allons-nous les chercher ? Auprès de qui ou de quoi ? En posant quelles questions ? Sous quelle forme ? Questionnaires ou entretiens dirigés</p>

	ou semi-dirigés ? Données d'archives ou d'enquête ? Quel échantillon ? Analyse de discours ? Comment ? Analyse d'un courant intellectuel, d'un auteur ? Selon quelles perspectives ? Bref, tout ce qu'on met en place avant de se lancer dans la recherche de l'information que nous souhaitons interpréter, et quelques indications sur la façon de s'y prendre pour analyser et interpréter ce que nous aurons trouvé.
La bibliographie	La liste des ouvrages et des pages web consultés ou cités.
Le plan provisoire	Il s'agit ici de prévoir les diverses parties du mémoire, pour être sûr que rien n'aura été oublié, et pour prévoir aussi l'étendue et l'importance des diverses parties qui composent le mémoire. Ce plan changera fort probablement lors de la réalisation du mémoire.
L'échéancier	Il vaut mieux le faire sur le mode du compte à rebours : pour remettre un mémoire à telle date, quelles sont les opérations nécessaires ? (Ne pas oublier le temps dont le directeur ou la directrice ont besoin pour le lire...)

### 3- Les caractéristiques de l'objet de recherche (Extrait 4, p.11)

- Quelles sont les propriétés de la thématique ?
- Qu'est-ce qu'il y a lieu de faire émerger à travers la thématique ?

(Extrait 4, p.11)

## 4. Commentaires additionnels concernant les divers éléments

### *A. La spécification de l'objet de la recherche*

L'objectif de cette section d'un projet de recherche est de formuler de façon concise et claire une thématique de recherche, et un sujet particulier. Il ne s'agit pas de développer la question de recherche, ni d'élaborer la problématique : ceci sera fait plus tard. La thématique est large. Il faut souligner ce qui constitue réellement l'intérêt de cette thématique, et à l'intérieur de cette thématique, ce qu'est le sujet particulier qui vous intéresse (sans nécessairement avoir une question précise). C'est en quelque sorte un embryon de problématique. La thématique ne doit pas être trop vague, et doit déjà orienter l'attention sur ce qu'il y a d'intéressant dans le sujet. La pertinence sociale de cette thématique et du sujet doit ressortir : pourquoi cela vous intéresse ? Sous quel angle ? La pertinence scientifique ne pourra pas être vraiment démontrée, car elle requiert un développement plus important, qu'on verra dans la problématique et surtout dans la revue de la littérature. Il est bon de préciser déjà à cette étape les limites temporelles et spatiales de l'objet. Par exemple, si on veut étudier les processus d'ethnisation dans les écoles, il faut préciser le lieu : est-ce qu'on parle du Québec ? du Canada ? Des sociétés occidentales ? Pendant quelle période ?

#### 4- La problématique et les questions de recherche (Extrait 5, pp.12-14)

- Expliquez le passage de la question générale vers les questions spécifiques ?
- Quelles sont les composantes de ces questions ?
- Qu'est-ce que l'orientation théorique ?
- Qu'est-ce qui caractérise le développement de la problématique ?
- En quoi consistent « la pertinence scientifique » et « la pertinence sociale » ?
- Qu'est-ce que l'orientation théorique ?
- En quoi se différencie l'orientation théorique du cadre théorique ?

#### (Extrait 5, p.12-14)

##### *B. La spécification de la question de recherche et de la problématique*

**La question de recherche.** En partant du choix de sujet et de la thématique, essayez d'être plus spécifique : À quelle question voulez-vous répondre ? Il faut commencer avec une question assez générale, assez large. Mais pour développer cette question et mieux expliquer son sens, il vous sera nécessaire d'expliquer le contexte dans lequel la question se pose. Ceci vous amènera peut-être à définir les concepts fondamentaux que vous allez utiliser (définition au sens restreint : que désignent ces termes ? sans nécessairement décliner toutes les propriétés associées à ces termes). Vous n'entrez pas dans les détails des débats sur ces concepts : vous dites ce que vous entendez par tel terme, sans avoir à discuter des acceptations alternatives pour le moment. En développant votre question, vous allez montrer ses liens avec d'autres questions, et cela vous permet d'en arriver à une question plus spécifique, plus circonscrite.

En exécutant la démarche précédente, vous allez mentionner quelques auteurs fondamentaux pour votre question : ceux dont vous avez pris les définitions, ainsi que ceux qui vous ont inspiré les idées fondamentales sur lesquelles vous vous appuyez. Il ne s'agit pas d'une revue de littérature : cela viendra plus tard. Il s'agit de mentionner quelques références fondamentales, et c'est à cela que le terme 'orientation théorique' correspond.

Le développement de la problématique, c'est l'insertion de la question dans un ensemble d'autres questions, en montrant les liens entre toutes ces questions. Cela pourrait être aussi l'explicitation du lien entre la question et des interrogations plus larges, de nature plus théorique. Cela permet de montrer quelle est l'interrogation fondamentale qui est en arrière de notre question. Par exemple, pour prendre l'exemple des gangs de rues, la problématique consisterait à montrer le lien entre cette question et d'autres questions plus larges : la marginalisation des jeunes, les phénomènes d'exclusion dus aux inégalités, etc. Dans ce cadre, on peut être amené à définir les concepts et à faire le lien avec d'autres questions ou d'autres théories.

En faisant cela, vous démontrez l'importance de la question du point de vue de la connaissance du domaine étudié. C'est cela, **la pertinence scientifique** : l'importance de la réponse que vous cherchez dans la construction de la connaissance. La pertinence scientifique serait démontrée si on montrait que son étude pourrait nous permettre de mieux comprendre tel autre aspect du phénomène étudié.

Quant à la notion de **pertinence sociale**, c'est la réponse à la question : en quoi votre question est intéressante du point de vue social ou politique ? Par exemple, si on étudie le

phénomène des gangs de rues, on dirait quelques mots sur sa recrudescence ou non, sur ces conséquences connues sur les jeunes, etc. : cela, c'est la pertinence sociale.

Quelques mots de plus sur le terme : '**orientation théorique**'. Ce terme renvoie à quelque chose d'un peu plus vague que le terme 'cadre théorique'. **Un cadre théorique**, c'est l'ensemble des concepts fondamentaux et des relations entre ces concepts qui sont à la base de votre façon de concevoir le problème et de l'aborder. Si on dit qu'on veut avoir une approche marxiste classique du pouvoir économique, par exemple, on va se référer à la notion de classe, de rapport aux moyens de production, et on va essayer d'analyser comment se structure la propriété des moyens de production, etc. Le cadre théorique dans ce cas, qui serait la théorie de Marx, nous dit dans quels termes on va aborder la question; avec quels concepts; en supposant quoi, comme prémisses de notre démarche.

**L'orientation théorique** est un peu moins spécifique. Si on dit qu'on veut se référer au cadre d'analyse marxiste, sans aller dans le détail de la façon de définir les classes sociales, par exemple, on est en train d'indiquer quelle est l'orientation de l'approche, mais on n'est pas en train d'explicitier le cadre théorique. C'est pour cela que je parle *d'orientation*. On peut faire le même raisonnement avec une orientation fonctionnaliste : on peut dire qu'on va prendre une approche qui s'inspire de Parsons, par exemple, en disant quel concept principal on va utiliser, sans aller dans les détails. En faisant cela, on indique l'orientation théorique, mais on n'a pas encore exposé le cadre théorique, qui, lui, est plus spécifique et plus détaillé.

## 5- La revue de la littérature ou la recension des écrits (Extrait 6, pp.14-16)

- Quel est l'objectif de la revue de la littérature ?
- Quelles sont ses caractéristiques d'un travail de recherche à un autre?
- En quoi consiste la revue de la littérature ?
- À quoi est comparée la revue de littérature ? Expliquez cette comparaison.
- Quel est l'aboutissement de la revue de la littérature dans le cadre du projet de recherche ?
- Quelles sont les deux logiques d'élaboration de la revue de la littérature ? Expliquez chacune d'elle.
- À travers quoi se manifeste la revue de la littérature dans le projet de recherche ?

(Extrait 6, pp.14-16)

### *C. La revue de littérature*

La revue de littérature a pour objectif de faire le tour de ce qui est connu sur votre question de recherche. Elle est plus ou moins élaborée, en fonction de l'envergure de la recherche : la revue de littérature d'un travail de session sera moins élaborée que celle d'un mémoire de maîtrise, qui elle-même est moins élaborée que celle d'une thèse de doctorat. La revue de littérature d'un projet de recherche présenté aux fins de subvention doit être à la fine pointe de ce qui est connu, et faire référence à des articles scientifiques, mais elle doit aussi être brève et synthétique.

Dans une revue de littérature, on fait l'inventaire des faits empiriques pertinents, en citant les sources, de préférence primaires. On fait aussi état des recherches précédentes, en soulignant les perspectives utilisées pour aborder les problèmes, ainsi que les résultats obtenus dans ces recherches. Quand on parle de revue de littérature *analytique*, on veut dire qu'il y a

un travail de lecture analytique de cette littérature qui est effectué. Ceci signifie qu'on identifie des tendances théoriques qui ont un impact sur la façon dont le problème est conceptualisé et éventuellement sur les résultats, et on rattache les travaux des auteurs recensés à l'une ou l'autre de ces tendances.

La métaphore de l'entonnoir est utile pour caractériser une revue de littérature : on commence par dire quelles sont les grandes tendances théoriques qui structurent le champ étudié en général. À mesure que l'on spécifie la question spécifique sur laquelle on veut travailler, on cite des ouvrages plus pointus, qui abordent spécifiquement cette question. Donc on part de questions larges et on avance en étant de plus en plus spécifique et pointu. On souligne les concepts utilisés par les divers auteurs et les tendances théoriques auxquelles ils se rattachent, on indique les résultats auxquels ils parviennent, et on identifie les questions laissées ouvertes ou les nouvelles questions qui se dégagent de ces recherches antérieures. En faisant tout cela, on aura élaboré la pertinence scientifique de notre question de recherche un peu plus que dans la section de la problématique discutée plus haut.

On voit donc que la revue de la littérature se développe, dans notre processus intellectuel de préparation de la recherche, en parallèle avec le développement de la problématique. C'est pour cela que nous avons fait une différence entre la *logique de la découverte* et la *logique de la présentation*. Quand on est dans le processus de réflexion en vue de la recherche, on passe constamment d'une étape à l'autre, on revient sur une étape précédente, en tentant de mettre de l'ordre dans tout cela : de la problématique à la revue de la littérature, au sujet de recherche ou à la question de recherche, avec des retours et des va-et-vient. Le processus de réflexion est une étape qui n'est pas exempte d'anxiété et d'incertitude. Et ensuite on met de l'ordre dans tout cela et on présente une problématique et une revue de la littérature bien structurées. Mais cette structuration vient après coup, durant le travail d'élaboration. Elle n'est pas sous-jacente au départ. Dans la perspective présentée ici, le développement de la problématique viendrait d'abord avec quelques renvois à la littérature, et aboutira à la question spécifique de recherche. Ensuite la revue de littérature proprement dite se fera à partir de cette question spécifique de recherche. Cet ordre n'est pas absolu, et toute présentation qui suit une logique claire serait acceptable.

Bien évidemment, la revue de littérature doit comporter la bibliographie des ouvrages auxquels vous vous êtes référé. Utilisez les normes de présentation des travaux qui sont spécifiées [à chaque établissement], ou encore les normes suggérées par la bibliothèque.

## 6- Les hypothèses de recherche (Extrait 7, pp.16-17)

- Qu'est-ce que les hypothèses de recherche ? Qu'est-ce qui les caractérise ?
- Quel est le rôle de la recherche par rapport aux hypothèses de recherche ?
- Est-ce que les hypothèses spécifiques font partie du modèle de recherche habituel ?
- Quelle est la différence entre une hypothèse de recherche et une hypothèse de travail ?
- Quelle est la différence entre une hypothèse de recherche et une prémisse ?

(Extrait 7, pp.16-17)

#### ***D. Les hypothèses de recherche***

Quelquefois, on présente dans un projet des **hypothèses de recherche**. Ce sont des réponses à la question de recherche que l'on propose : on pourrait avoir de bonnes raisons de penser qu'elles sont valables, mais on n'a pas de preuves de la validité de ces réponses dans le contexte spécifique de la recherche proposée. La recherche consistera à aller chercher ces preuves, avec deux résultats possibles : soit que les hypothèses sont confirmées, soit qu'elles sont rejetées, à la lumière des résultats empiriques que l'on aura trouvés. Par exemple, si certaines recherches faites dans une localité géographique ou dans un milieu social donné ont montré que la variable X est en lien avec la variable Y, vous pourriez poser comme hypothèse que ceci est aussi vrai pour le milieu dans lequel votre recherche est effectuée, en prenant en considération que ce milieu est différent et que cette hypothèse pourrait ne pas tenir. La recherche consistera donc à vérifier si cette même hypothèse se trouve vérifiée ou au contraire invalidée.

Mais il n'est pas vrai que toutes les recherches se situent dans ce modèle empirique de recherche. Pour certaines recherches, on n'est pas en mesure de proposer des hypothèses : on va interroger la façon dont le groupe social étudié se représente une question, ou se comporte dans certaines circonstances, sans avoir d'hypothèses de recherche spécifiques à vérifier. Dans un projet de recherche, vous devez indiquer si vous avez des hypothèses spécifiques à démontrer, ou si vous partez simplement d'une question pour laquelle vous cherchez des réponses, sans faire des suppositions sur ce que ces réponses pourraient être.

Certains chercheurs font la distinction entre **hypothèses de recherche** et **hypothèses de travail**. La différence est la suivante : une hypothèse de travail est moins formelle. Ce n'est pas cela que vous voulez prouver. C'est juste une supposition temporaire qui va vous permettre d'organiser votre travail et l'interprétation de vos données. Si en cours de route, vous devez la remettre en question, cela ne pose aucun problème. Si vous vous apercevez que votre hypothèse n'est pas efficace pour orienter votre travail, vous la modifiez, sans remettre en cause l'orientation générale de votre recherche. En général, une hypothèse de travail se développe en cours de route, quand on a une partie des données, et c'est une tentative de lecture analytique de ces données.

Il ne faut pas confondre non plus une hypothèse de recherche et une **prémisse**. La prémisse, c'est soit une hypothèse, soit un fait établi, mais ce n'est pas ce que vous voulez prouver. C'est comme une idée, ou un fait que vous prenez pour acquis afin d'entamer votre recherche, et vous ne vous souciez pas dans le cadre de cette recherche de démontrer sa validité. Évidemment, s'il s'avère par la suite que cette prémisse était trop hasardeuse, ou même fautive, cela pourrait remettre en question les résultats de votre recherche.

#### **7- Le choix de la méthode (Extrait 8, pp.18-21)**

- Qu'est-ce que la méthode dans le cadre du projet de recherche ?
- Dans le cadre de la recherche empirique, en quoi consiste la méthode de recherche ?
- Quelle est la nature des données à recueillir dans le cadre de ce type de recherche ?
- Dans le cadre de la recherche théorique, en quoi consiste la méthode ?
- Quelle est la nature des données à recueillir dans le cadre de ce type de recherche ?

- Quelle est la différence entre « la stratégie de preuve » et « la stratégie d'observation » ?
- En quoi consiste la méthode ou « la stratégie de la preuve » dans le cadre du projet de recherche ?
- Quels sont les termes qui sont au cœur de cette stratégie ? Expliquez chacun d'eux.

(Extrait 8, pp.18-21)

*E. La méthode préconisée pour répondre à votre question de recherche*

Maintenant que l'objet de recherche, la problématique, la question de recherche, la revue de littérature et le cadre théorique ont été déterminés, vous devez établir la '*stratégie de la preuve*', c'est-à-dire la façon dont on va s'y prendre pour vérifier nos hypothèses quand il y en a (d'où cette idée de preuve) ou pour répondre à nos questions de recherche. Dans le cas d'une recherche empirique, la stratégie de la preuve est centrée autour de la collecte de données et de leur analyse. En effet, c'est bien en fonction de ce qu'on veut prouver que l'on détermine le type de données recherchées, la façon de les trouver, et la façon de les analyser. Ces données peuvent être des données sociodémographiques, des opinions, des comportements observés, des données administratives, ou encore des statistiques agrégées, et on pourrait allonger la liste. Tout ce qui est observable et qui est pertinent pour la recherche est susceptible de constituer des données à analyser. Quand il s'agit d'une recherche théorique, la démarche est un peu moins codifiée, mais il faut quand même la planifier : définir le corpus de textes ou de documents qu'on va analyser, et l'angle sous lequel on va les analyser, ainsi que la méthode concrète qui sera utilisée (analyse de discours ? analyse textuelle informatisée ? autre ?).

Le terme '*stratégie de la preuve*' a des connotations positivistes qu'il faut questionner. C'est un bon raccourci linguistique, mais il faut bien se dire que les recherches les plus intéressantes ne cherchent pas toujours à prouver quelque chose, mais souvent à identifier des processus ou à décrire des phénomènes complexes, par exemple. Il ne s'agit donc pas de preuves. Mais il y a bien une '*stratégie d'observation*', terme que je trouve préférable.

Dans cette section, vous allez donc spécifier la façon concrète dont vous allez vous y prendre pour ramasser vos observations, en précisant la nature de ces observations, la façon de les collecter, et la façon de les traiter. Ceci signifie, en particulier, que vous allez décrire votre méthode spécifique, qui pourrait être qualitative ou quantitative, que vous devrez parler de l'échantillon, de sa taille, en précisant comment il va être constitué, à partir de quelle population, et par quelle méthode.

Quatre termes sont souvent utilisés pour spécifier les observations que l'on compte faire : matériau, univers d'analyse, population et échantillon. Les définitions suivantes vous seront utiles :

**Matériau.** C'est le type d'objets qui vont constituer la matière première de votre analyse. Le matériau peut être constitué de certaines données quantitatives spécifiques que vous allez chercher, de questionnaires remplis, de documents administratifs, de comportements, de situations à observer, de textes d'un auteur ou de plusieurs (si votre thèse est théorique), etc. Bref, c'est la partie de la réalité observée que vous allez analyser.

**Univers d'analyse :** Il s'agit de l'ensemble des objets que l'on prend en considération dans la recherche, et auxquels on se réfère. C'est en quelque sorte une population plus large que celle que nous allons considérer. C'est réellement l'ensemble d'objets le plus large

possible, auquel on souhaiterait généraliser nos résultats : mais il s'agit alors d'une généralisation qualitative, dans les grandes lignes, et qui aura plus un statut d'hypothèse à vérifier que de conclusion ferme, et quantifiée. La population doit être bien déterminée et accessible, car c'est dans cette population que nous allons choisir notre échantillon. Alors que l'univers d'analyse est moins bien déterminé : on n'en a pas une liste exhaustive. Le passage suivant, tiré de la revue *Champ pénal*, illustre la façon dont le terme univers d'analyse est utilisé :

*Les auteurs ayant examiné les facteurs de la baisse aux États-Unis se sont pour la plupart concentrés sur le seul crime d'homicide. Or, le fait de se limiter à une forme de violence, en excluant des crimes comme l'agression sexuelle ou moins sérieux comme le vol de véhicule ou le cambriolage, enferme les chercheurs dans un univers d'analyse trop restreint, ce qui procure à certaines variables (armes à feu, drogues) un rôle exagéré. (Marc Ouimet, « Oh, Canada ! La baisse de la criminalité au Canada et aux États-Unis entre 1991 et 2002 », *Champ pénal*, Vol I, mars 2004).*

Ici on voit que l'univers d'analyse est un certain type de crimes, commis n'importe où, n'importe quand, ce qui explique pourquoi ce n'est pas une population bien déterminée dont on tire un échantillon.

**Population.** C'est la liste complète des objets qui constituent vos unités d'analyse, et dans laquelle vous allez choisir votre échantillon. Si vous étudiez les attitudes des personnes immigrées à Montréal, votre population est l'ensemble de toutes ces personnes. Vous devez spécifier les conditions précises qui font qu'une personne est dans la population. Si vous étudiez la façon dont les diverses écoles gèrent la diversité culturelle, votre population est constituée d'écoles (de quelle région ? de quel niveau ? privées, publiques ou les deux ? etc.), et l'unité de base qui constitue la population, c'est l'école. Vous voyez qu'une population n'est pas nécessairement faite d'êtres humains.

**Échantillon.** C'est une portion de la population. Si vous souhaitez généraliser vos résultats à la population, il vaut mieux vous arranger pour que votre échantillon soit représentatif.

Ces termes seront utiles pour présenter votre 'stratégie de la preuve' quand il s'agit d'une recherche quantitative. Le texte de Pires du recueil du cours constitue une excellente discussion de l'échantillon quand il s'agit d'une recherche qualitative. (...)

Pour certaines analyses, le matériau à utiliser est constitué par des documents, plutôt que par des données quantitatives. Ici, la méthode est celle de l'analyse de contenu (ou de méthodes connexes spécifiques aux analyses de textes) et on parle de *corpus* plutôt que d'échantillon, qui est l'ensemble des textes que vous allez soumettre à l'analyse.

## 2- Identification des éléments d'un projet de mémoire de master (TD2)

- **Objectif** : Identifier les différents éléments d'un projet de recherche.
- **Support** : Fassin, D. (1990). Démarche de la recherche. Dans de Didier Fassin et de Yannick, Jaffré, Sociétés, développement et santé (pp. 68-86). Paris : Les Éditions Ellipses.

## 2.1. La problématique et la méthode (Extrait 1, pp.32-34)

- Dans l'extrait « L'accès aux soins et les inégalités sociales », identifiez les éléments de la problématique et expliquez sa mise en œuvre en méthode.
- Quelles remarques pouvez-vous faire sur ces éléments de la problématique ? Correspondent-ils au modèle de recherche habituel ?

### Extrait 1, pp.32-34

#### 3.2. L'accès aux soins et les inégalités sociales

La question des disparités de santé, apparaît comme centrale dans les politiques sanitaires et sociales, aussi bien dans les pays pauvres que dans les pays riches. Les écarts enregistrés dans la mesure de l'espérance de vie (un nouveau-né gambien a en moyenne 33 ans à vivre, quand un nouveau-né français en a 75) sont une traduction, au niveau international, de phénomènes qui existent également entre régions et entre catégories sociales, au niveau de chaque pays (mais on les connaît en général moins bien). Parmi les explications données aux inégalités devant la maladie et la mort, les différences d'accès aux soins sont souvent avancées : si l'on meurt plus jeune, lorsqu'on est pauvre dans un pays pauvre, ce serait notamment à cause des possibilités moindres de se soigner. Au lieu d'étudier la différenciation sociale en matière de santé (pour laquelle les indicateurs sont difficiles à établir en dehors de la mortalité et de la malnutrition), on pouvait donc s'attacher à caractériser la différenciation sociale en matière de soins (plus facile à mesurer par l'intermédiaire d'indicateurs d'utilisation des services) : ce fut l'objet de la recherche sur l'accès aux soins (Fassin et al. 1988). Pour mener une telle enquête, dont le but était de mettre en évidence des différences entre groupes, l'usage de techniques quantitatives, c'est-à-dire d'un appareil statistique permettant de montrer des régularités et des corrélations, était bien entendu nécessaire. La connaissance de la société pikinoise, acquise après plusieurs mois de travaux anthropologiques sur la ville et sur la maladie, permit d'abord d'identifier une série de facteurs sociaux - ou variables - qui pouvaient caractériser les ménages : l'ethnie, le niveau économique, le degré d'instruction, l'ancienneté en ville, l'intégration urbaine, l'attachement villageois. Et pour chacun de ces facteurs, il fallut ensuite déterminer un outil de mesure précis ; ainsi, pour l'intégration urbaine, eut-on recours à trois questions sur la connaissance du nom du délégué de quartier, la pratique de la langue véhiculaire, l'appartenance à une association locale. Le questionnaire contenait donc, d'une part, les questions se rapportant à ces facteurs sociaux (variables explicatives, ou indépendantes), et d'autre part, les questions se rapportant au comportement de recours aux soins des mères et de leur plus jeune enfant au cours de leur dernière maladie (variables à expliquer, ou dépendantes). L'échantillonnage consistait en un tirage au sort à trois degrés (sur les quartiers, les îlots et les maisons), pour aboutir à un effectif total de 500 mères, représentatives de l'ensemble des mères de l'agglomération. L'hypothèse était ainsi la suivante : le recours aux soins est fonction à la fois de la place occupée dans l'échelle sociale (niveau économique et degré d'instruction) et de la situation personnelle dans le processus d'urbanisation (ancienneté en ville, intégration urbaine et attachement villageois). Les résultats de l'enquête révélèrent une réalité plus complexe : le niveau économique et le degré d'instruction n'étaient pas corrélés au recours global (le fait de consulter lorsqu'on est malade, quel que soit le lieu de consultation), mais seulement au type de recours (la consultation dans le secteur privé plutôt que public pour les femmes plus aisées et plus instruites) ; quant aux caractéristiques individuelles liées à l'expérience

citadine, seule l'intégration urbaine était associée à un taux plus élevé de recours global (les femmes paraissant les mieux intégrées consultaient plus facilement en cas de maladie, et cela sans préférence pour l'un ou l'autre secteur). Autrement dit, l'hypothèse initiale était largement infirmée : les plus pauvres et les moins scolarisées des femmes ne consultaient pas moins, mais seulement moins en médecine libérale ; en revanche, les mieux insérées dans le tissu urbain utilisaient plus les structures sanitaires, et cela indépendamment de leur ancienneté en ville. Cette conclusion appelait un commentaire plus général : alors que les enquêtes démographiques réalisées à Pikine avaient mis en évidence des écarts dans la mortalité infanto-juvénile en fonction du niveau économique et du degré d'instruction, on ne retrouvait pas de telles corrélations lorsqu'on étudiait l'accès aux soins ; ce n'était donc probablement pas le niveau de recours qui rendait compte des inégalités de santé. D'autres explications devaient être cherchées : était-ce un problème d'accès au médicament (en étudiant les soins, on paraissait oublier que la consultation en elle-même ne guérissait pas le malade à moins qu'elle ne s'accompagne d'un traitement, or le prix des médicaments pouvait être un facteur essentiel de sélection financière) ? Était-ce au contraire un problème situé principalement en amont des soins, c'est-à-dire au niveau des conditions physiques et sociales qui favorisent la survenue des maladies et leur gravité (dans ce cas de figure, tout serait en quelque sorte joué avant la consultation, et celle-ci n'aurait guère le pouvoir de réduire les disparités) ? De la réponse à ces interrogations dépend non seulement la résolution d'un problème théorique (qu'est-ce qui détermine des inégalités de santé ?), mais aussi des solutions à des questions pratiques (comment réduire ces inégalités de santé ?) : s'il s'avère que les écarts observés à Pikine ne sont pas liés à des différences d'accès aux soins, ce n'est pas la multiplication des structures sanitaires qui doit être proposée, mais par exemple le développement de la distribution des médicaments ou l'amélioration des conditions d'environnement (à défaut de pouvoir transformer la société en détruisant les processus générateurs « inégalités sociales).

### 3- **Fiches méthodologiques pour l'élaboration d'un projet de mémoire de master ou un mémoire de master**

Afin de vous permettre de commencer la rédaction de votre projet de recherche et de votre mémoire, voici quelques fiches méthodologiques<sup>1</sup> qui vont vous aider à organiser votre travail et à conduire votre recherche.

- 1- Choisir un sujet de mémoire ... ? <http://jeanpascal.simon.free.fr/spip/spip.php?article11>
- 2- Comment commencer un mémoire ? <http://jeanpascal.simon.free.fr/spip/spip.php?article20>
- 3- Le recueil des données <http://jeanpascal.simon.free.fr/spip/spip.php?article65>
- 4- Faire une bibliographie aux normes APA  
<http://jeanpascal.simon.free.fr/spip/spip.php?article66>

---

<sup>1</sup> Ces documents sont la production du Dr. Jean- Pascal Simon, Maître de conférences à l'université Grenoble Alpes, Grenoble, et membre du laboratoire LIDILEM de l'université Grenoble Alpes. France  
Site perso. : <http://jeanpascal.simon.free.fr/spip>

1- Choisir un sujet de mémoire ... ? <http://jeanpascal.simon.free.fr/spip/spip.php?article11>

### Quelques éléments de méthodologie

#### Choisir son sujet :

Au départ de toute entreprise de recherche il convient de s'interroger sur le choix du sujet, sur les motifs qui nous amènent à choisir tel ou tel thème cela peut être le goût pour ..., ou problème vécu lors du stage en responsabilité, rencontré en première année lors des stages ou de la préparation de l'épreuve professionnelle etc... On ne doit pas se cacher que le choix est en partie motivé par des raisons subjectives. Il faut donc clairement se situer et se poser un certain nombre de questions relatives à son choix :

Pourquoi ce sujet ?

Pourquoi par moi ?

Qu'est-ce que j'ai déjà fait, lu, quels cours j'ai déjà suivi dans ce domaine ?

Est-ce que cette recherche est faisable ?

Avantages	Inconvénients
Je connais un peu ce sujet	

Problème rencontré précédemment

De cette interrogation on doit garder des traces, c'est pourquoi il est nécessaire de les porter par écrit, écrire c'est penser autrement, quand on rédige, pour soi ou pour autrui, on fait progresser sa pensée. On devra donc trouver les réponses à ces questions dans le **carnet de bord** dans lequel seront rassemblées par ordre chronologique les réflexions, les remarques qui accompagneront la maturation du mémoire (voir plus haut).

En outre, avant de commencer tout travail de documentation écrire trois ou quatre pages présentant les idées à priori que l'on a sur ce sujet, ses hypothèses de départ. exemple :

*Thème : l'orthographe chez les enfants de 6ème*

*Les problèmes d'orthographe chez les enfants de cet âge ne sont pas relatifs à un manque de connaissance des règles mais plutôt un comportement orthographique résultant en partie de l'image que se fait l'élève de la matière pour laquelle il rédige. Ou en d'autres termes on pense que l'élève fait d'autant plus de fautes d'orthographe que son attention est attirée sur ce domaine.*

*Pour démontrer cela j'analyserai les erreurs de différents types de travaux relevant de d'activités diverses : dictée, rédaction, devoirs d'histoire afin de voir si la variable "matière" influence le comportement, on pourra de même faire produire des écrits dans différentes conditions se distinguant par une focalisation plus ou moins prononcée sur les problèmes orthographiques.*

Ce travail permet de distinguer les hypothèses que l'on a à priori sur le sujet, on pourra par la suite distinguer dans les hypothèses retenues ce qui relève de l'étudiant et ce qui est le fruit des lectures et du travail de documentation. Si l'on ne fait pas ce travail on risque de voir se

perdre les idées de départ, évincées par le fruit des lectures, là encore ce sera un instrument de mesure du chemin parcouru.

### **Organiser sa réflexion :**

Pour construire le cadre dans lequel va se développer sa réflexion, on réunira des informations, des connaissances, des savoirs; ... provenant de diverses sources :

- des connaissances précédemment acquises tant dans le domaine purement disciplinaire que dans la formation générale;
- des lectures faites;
- le fruit de la confrontation des idées lors des ateliers mémoires ou lors des séminaires auxquels il pourra assister
- ...
- et enfin les informations qu'il recueillera lors du recueil de données en classe.

On distinguera deux aspects du cadre théorique :

- a) Le cadre théorique disciplinaire.
- b) Le cadre théorique de la recherche.

Le cadre théorique disciplinaire, c'est l'état des connaissances dans la discipline d'enseignement considérée. On est toujours amené à choisir une école, une théorie, une approche des faits étudiés. Par exemple en ce qui concerne la didactique du français on pourra s'appuyer, dans le domaine de la lecture sur les travaux conduits dans le cadre

- d'une approche psychologique sur les mécanismes de reconnaissance des mots, de construction du sens ...
- d'une approche sociologique sur les habitudes lectorales, le rapport à la lecture et aux textes ...

Dans le domaine de la production d'écrits de même

- une approche psychologique se centrera davantage sur le sujet produisant des textes
- une approche sociologique sur le rapport à l'écrit
- une approche pédagogique sur les démarches et méthodes à mettre en œuvre dans la classe pour organiser l'enseignement de l'écrit
- ...

Le cadre théorique de la recherche revoie à la manière dont sera conduit le recueil et le traitement des données : recueil de témoignages oraux ou écrits, de productions spontanées ou induites ... traitement des données : cadre d'analyse défini a priori ou démarche empirique, question de la validité écologique des données rassemblées, ...

Quand on a fini (provisoirement) de définir son cadre théorique il convient de se demander comment on va organiser le plan de cette recherche : "Si aujourd'hui j'avais à rédiger : quelle introduction ? quelle conclusion ? quel ordre dans les parties du développement ? ... Le plan rédigé ne sera certainement pas celui qui du mémoire mais il permet de définir une ligne de travail, un fil rouge, Ce **plan heuristique** est un contrat passé avec soi-même, un repère qui permet d'avancer en sachant où l'on va.

### ***Forme et nature du questionnement***

Pour définir la question sur laquelle va porter la recherche, on procédera du général au particulier. Ainsi, avant de formuler une question il convient de préciser le thème de la recherche. Ce thème est, quel que soit le cadre dans lequel on conduit un travail (Maîtrise, DEA, thèse, ou mémoire professionnel) le plus souvent imposé par le cadre institutionnel, et dépend des ressources humaines du lieu : la spécialité de l'enseignant son domaine de recherche etc. .... en ce qui concerne le mémoire professionnel nous avons tenté d'offrir un éventail le plus large possible.

De ces thèmes doivent découler des questions qui ne devront pas rester au niveau de généralités mais être précises. Lecture du rapport intermédiaire de recherche sur les pratiques orthographiques des enseignants, à partir de laquelle les stagiaires tenteront de mettre à jour : le thème, la/les question(s) générales, et les hypothèses.

Exemple :

**Thème** : Les pratiques orthographiques des enseignants

**Question générale** : Comment les enseignants corrigent les fautes ?

**Hypothèse** :

Les enseignants corrigent moins souvent les fautes d'accent circonflexe que les fautes concernant les autres accents.

Une fois définie la/les question(s) il faut explorer les champs disciplinaires auxquelles elle(s) renvoie(nt). C'est l'étape de la documentation qui permettra au chercheur de passer des hypothèses à priori aux hypothèses à posteriori.

Exemple d'hypothèse à priori : Il existe des éléments qui parasitent les procédures d'accord du verbe ; *Est-ce que vous connaissez* ; le verbe connaître est identifié comme un participe-passé à cause de la particule *est-ce que*.

Pour se fonder une hypothèse à posteriori, il faudra se documenter sur les recherches qui ont été menées dans ce sens et voir en quoi elles confirment ou infirment notre hypothèse, cette recherche documentaire permettra de faire entrer le mémoire dans un cadre théorique la mise en relation hypothèse / cadre théorique constituera la problématique de recherche.

En Bref :

Pour mettre en place un travail de recherche il faut :

- circonscrire un **thème**, mais cela ne suffit pas
- celui-ci doit s'appliquer à un champ **particulier**
- à propos duquel on se pose une (des) **question(s)**
- qui est éclairée par un **cadre théorique** élaboré à partir de la recherche documentaire.

On appelle **problématique** de la recherche la présentation de la(les) question(s) avec l'éclairage d'un cadre théorique.

**Organiser son temps**

On considérera que la thèse se bâtit en cinq temps principaux :

1. Sélection du projet - hypothèses à priori
2. Documentation du projet
3. L'exploitation du projet
4. La rédaction
5. La présentation

Le travail d'exploitation du projet se réalisera en 5 étapes également :

1. Hypothèses après avoir fait un état de la recherche.
2. Mise au point d'un protocole d'investigation (plan d'expérimentation)
3. Investigation & recueil de données
4. Traitement des données
5. Confrontation des résultats avec les hypothèses

Il est donc indispensable d'aménager son temps de travail en fonction de ces étapes. On organisera son temps à rebours, c'est à dire non pas à partir du début de sa mise en chantier mais en fonction de la date prévue pour la présentation des résultats.

2- Comment commencer un mémoire ? <http://jeanpascal.simon.free.fr/spip/spip.php?article20>

Méthodologie de la recherche Fiche n°1

Fiche méthodologique n°1

*Comment commencer un mémoire ?*

**La problématique de son mémoire**

La problématique d'un mémoire peut trouver ses origines de diverses manières :

- Ce peut être la suite d'un travail réalisé antérieurement (en formation initiale, à l'occasion d'un projet pédagogique ...)
- Elle peut provenir d'un intérêt personnel pour une discipline, une pratique pédagogique particulière.

En tous cas, **elle prend appui sur l'expérience professionnelle**. Il est donc important de **faire le point sur cette expérience** et de définir à partir de quels éléments issus de sa propre pratique on souhaite approfondir un aspect de l'enseignement à l'école élémentaire.

A partir de là plusieurs types de mémoires sont envisageables. On peut faire un mémoire pour :

- théoriser ses pratiques**, ou théoriser à partir de ses pratiques ;
- voir en quoi un **dispositif pédagogique** permet de développer des compétences particulières chez les élèves ;
- prouver l'efficacité** d'un dispositif,
- décrire et comprendre** le fonctionnement d'un dispositif ou d'une démarche pédagogique ;
- etc.

Quel que soit l'objectif, la question centrale dans la conduite de ce travail est de disposer de **données** sur lesquelles portera son analyse et sa réflexion.

Là encore, il faut se demander des quelles données on peut disposer :

- de quelles traces de ses propres pratiques ? (outils, démarches, ...)
- de quelles traces des dispositifs pédagogiques ?
- ...

Méthodologie de la recherche Fiche n°1

**La démarche**

**Définir l'objet de la recherche :**

Vous commencez par présenter la thématique sur laquelle vous allez travailler. Puis vous allez expliquer les raisons qui motivent ce choix, cela peut être une observation que vous avez faite, ou problème vécu lors dans votre classe si vous êtes enseignant(e)s, etc... Ce choix peut-être en partie motivé par des raisons subjectives. Voici quelques questions auxquelles doit répondre cette partie de votre pré-projet :

- Pourquoi ce sujet ?
- Pourquoi par moi ?
- Qu'est-ce que j'ai déjà fait, lu, quels cours j'ai déjà suivi dans ce domaine ?

**Choisir un cadre théorique :**

Toute recherche s'appuie sur des connaissances déjà établies, cette partie devra présenter les savoirs sur lesquels vous pensez vous appuyer pour conduire votre travail, ceux qui vous semblent incontournables. Par exemple : les théories décrivant les processus de la production

d'écrit notamment les modèles de Hayes et Flower, le modèles de l'évaluation, la linguistique du texte ....

Le cadre théorique est issu du fruit de vos lectures dont vous faites une synthèse qui a pour but d'apporter des éléments de réponse à propos de votre thématique c'est la problématique.

**Qu'est-ce qu'une synthèse ?**

Une synthèse est un texte argumenté qui met en relations différents discours qui peuvent envisager une question sous différents aspects qui peuvent être :

a) Complémentaires ( un auteur considérant la lecture selon son aspect psychologique, un autre selon son aspect social ... pédagogique ...)

b) Opposés (un auteur soutenant une chose ... l'autre son contraire)

Il faut donc articuler les propos, les situer les uns par rapport aux autres ... et vous situer par rapport aux auteurs que vous avez lus ...

**ATTENTION :** le cadre théorique n'est pas

- un montage d'extraits de textes ...

- du « copier » / « coller » de textes trouvés sur Internet

**Vous devez formuler vos propos et reformuler ce que vous avez compris ...**

**Formuler une problématique :**

La problématique est un élément important de votre magister. Elle articule un ensemble des questions que vous vous posez sur le sujet que vous avez choisi d'étudier. Vous formulez aussi des réponses hypothétiques dont vous allez vérifier la validité. Ces questions et réponses qui seront formulées sous forme d'hypothèses *a priori* seront à mettre en rapport le cadre théorique défini plus haut.

La problématique débouche sur une ou des **hypothèses** que vous allez vérifier :

Jean-Pascal SIMON 2/5

**Méthodologie de la recherche Fiche n°1**

**Exemple de passage du thème à l'hypothèse :**

**Thème :** Les pratiques orthographiques des enseignants

**Question générale :** Comment les enseignants corrigent les fautes ?

**Hypothèse :** Les enseignants corrigent moins souvent les fautes d'accent circonflexe que les fautes concernant les autres accents.

**Choisir une méthodologie**

La méthodologie que vous allez mettre en œuvre devra être décrite. Il faut que votre lecteur comprenne bien comment vous allez vous y prendre pour le recueil de données :

Auprès de qui ? âge des informateurs, langues pratiquées, niveau scolaire ?

Comment sont produites les données : sujet de rédaction, activité de jeu qui oblige l'enfant à produire des énoncés oraux ? ... questionnaire, entretiens, productions écrites ou orales ...?

Comment sont-elles recueillies : enregistrement audio, vidéo, papier – crayon (cas des copies d'élèves) ...

le recueil peut être effectué dans une démarche comparative, deux possibilités :

auprès de plusieurs populations. Ex. : comparer les productions d'élèves de groupes distincts ou de classes différentes (gr.A : méthode A, gr.B : méthode

B ou gr.A : gr. témoin, gr.B : gr.test) ; comparer les performances d'élèves d'âges différents.

en plusieurs étapes. Ex. : avant et après la mise en place d'un dispositif d'apprentissage ; à plusieurs reprises pendant un apprentissage.

**Mettre en œuvre un recueil et une analyse des données** (cf. fiches méthodologiques spécifiques) Tout cela doit :

- être explicite et conduite selon des critères précis

- permettre de répondre à l'hypothèse que vous avez posée.

Méthodologie de la recherche Fiche n°1  
*Quelques questions qui aident à commencer*

- Quels sont les raisons qui m'ont amené à choisir ce sujet ?

.....  
.....

- Qu'est-ce que je cherche à observer, montrer, prouver... ?

.....  
.....

- Comment je compte m'y prendre ?

.....  
.....

- Qu'est-ce que je vais observer ?

.....  
.....

Méthodologie de la recherche Fiche n°1  
**Quelles sont les idées a priori que j'ai sur le sujet ?**

Je détermine en six à huit idées mon point de vue sur la question que je vais traiter et j'essaie de mettre au jour les arguments et contre arguments qui se rapportent à chacune d'elle.

Idée 1 : .....

Arguments soutenant l'idée 1 : .....

Contre-arguments éventuels : .....

Idem pour les idées suivantes.

**Cadre théorique et la bibliographie**

Un certain nombre de champs théorique vont sous-tendre mon travail je définis quelques mots clé relatifs à ma question et je détermine à quels champs ils renvoient.

1. ....domaine de .....

2. ....domaine de .....

3. ....domaine de .....

Etc. ...

3- Le recueil des données <http://jeanpascal.simon.free.fr/spip/spip.php?article65>

**Le recueil des données**

Le plan de recueil de données ou plan expérimental permet de présenter clairement comment s'organisent le ou les corpus qui seront analysés et notamment quelles sont les variables indépendantes (Vi) qui découlent directement des hypothèses.

**Les types de recueil de données**

**Recueil unique à une variable**

Il s'agit de recueillir une série d'informations, en sciences du langage et en didactique auprès d'une ou plusieurs populations, le plan expérimental peut alors prendre l'une des formes suivantes :

*Le plus simple* : deux populations qui se différencient selon un critère dont on fait l'hypothèse qu'il entraîne des productions langagières différentes.

**Variables possibles :**

- âge
- sexe
- catégorie socioprofessionnelle (en sociolinguistique on parle alors de variation diastratique)
- lieu de résidence (variation diatopique)
- langue maternelle
- ...

Population 1	Population 2
Corpus 1	Corpus 2

En littérature on peut avoir comme Vi le genre littéraire, pour une même histoire racontée sous forme de roman, de pièce de théâtre, nouvelle, épopée ...

Roman	Théâtre
Corpus 1	Corpus 2

**Recueil unique à plusieurs variables**

C'est le même type de recueil mais on prend en compte plusieurs variables. S'il y a  $n$  variables, il y aura alors  $2^n$  (deux puissance « n ») colonnes (pe 3 variables  $\square 2^3 = 8$  colonnes).

Nom de la variable				
Milieu social	Quartier favorisé		Quartier défavorisé	
sexe	Filles	Garçon	Filles	Garçon
	Corpus 1	Corpus 2	Corpus 3	Corpus 4

ou encore :

Nom de la variable								
Milieu social	favorisé				non favorisé			
Sexe	Fille		Garçon		Fille		Garçon	
Niveau en lecture	++	—	++	—	++	—	++	—
	Corpus 1	Corpus 2	Corpus 3	Corpus 4	Corpus 5	Corpus 6	Corpus 7	Corpus 8

Il peut être nécessaire pour constituer les populations de faire une enquête avant ou conjointement au recueil de données pour pouvoir mettre les sujets dans le groupe (on dit la population) auquel ils appartiennent.

**Recueil en plusieurs étapes**

Il s'agit souvent d'une démarche de recherche de type « avant » / « après » c'est à dire qui cherche à voir comment une population peut « changer » après une intervention particulière. C'est dans cette catégorie que se placent les recherches :

- visant à montrer les effets d'une démarche pédagogique particulière

pe : les effets de l'enseignement de stratégies d'écriture

- qui cherchent à comprendre comment se modifient les jugements des sujets après qu'on leur ait apporté une information

*pe : comment les enseignants changent d'opinion sur les rectifications orthographiques après qu'on leur en ait expliqué ce qui les motive*

Le plan expérimental est alors le suivant :

Recueil de données 1	<i>Intervention</i>	Recueil de données 2
Corpus 1		Corpus 2

### Recueil en plusieurs étapes et avec plusieurs populations

On a parfois besoin, dans le protocole qui précède de comparer les résultats que l'on obtient suite à l'intervention du chercheur avec ceux que l'on obtient sans cette intervention spécifique. On a alors recours à un « groupe contrôle » qui est alors analogue au groupe expérimental, soit le plan de recueil suivant :

Recueil de données 1		<i>Intervention</i>	Recueil de données 2	
Groupe expé.	Groupe contrôle	<i>Auprès du groupe expé. seulement</i>	Groupe expé.	Groupe contrôle
Corpus 1	Corpus 2		Corpus 3	Corpus 4

On peut aussi penser que l'intervention est plus ou moins efficace selon des caractéristiques sociales, culturelles, professionnelles ....

Exemple

**Question** : *Comment les enseignants changent d'opinion sur les rectifications orthographiques après qu'on leur en ait expliqué ce qui les motive ?*

**Hypothèse** : *Quand on les informe les instituteurs acceptent mieux les réformes que les professeurs.*

Recueil de données 1		<i>Intervention</i>	Recueil de données 2	
Instituteurs	Professeurs	<i>Information sur les rectifications</i>	Instituteurs	Professeurs
Corpus 1	Corpus 2		Corpus 3	Corpus 4

On peut encore « compliquer »

**Sous hypothèse** : *les instituteurs qui enseignent en milieu défavorisés (Def) acceptent mieux les réformes que les autres enseignants (fav)*

Recueil de données 1				<i>Intervention</i>	Recueil de données 2			
Instituteurs		Professeurs		<i>Information sur les rectifications</i>	Instituteurs		Professeurs	
Def	Fav	Def	Fav		Def	Fav	Def	Fav
Corpus 1	Corpus 2	Corpus 3	Corpus 4		Corpus 5	Corpus 6	Corpus 7	Corpus 8

4- Faire une bibliographie aux normes APA  
<http://jeanpascal.simon.free.fr/spip/spip.php?article66>

**Comment rédiger une bibliographie selon les normes APA**

L'APA (American Association of Psychology) a émis une série de règles précises pour noter la bibliographie utilisée lors de la rédaction d'un document scientifique. Ces normes ont été adoptées pour toutes les publications de la Faculté de psychologie de l'UCL. Pour une information complète, il faut consulter l'ouvrage **Publication manual of the American psychological association : fifth edition**. Pour une information spécifique sur le référencement des documents électroniques, consultez le site <http://www.apastyle.org/elecref.html>.

En très bref, la bibliographie doit :

- Comporter **TOUS** les documents explicitement cités dans le texte et **UNIQUEMENT** ceux-ci ;
- Se placer en fin de volume ou d'article ;
- Présenter les auteurs avec une orthographe identique à la citation dans le texte ;
- Etre organisée dans l'**ordre alphabétique strict** (y compris les espaces) des auteurs, puis chronologique, puis des débuts de titre (en faisant abstraction de l'article initial) ;
- Terminer chaque zone de chaque référence par un **point** ;
- Avoir l'élément essentiel (outre les auteurs et la date) de chaque référence mis en évidence (au choix : souligné ou mis en italique) ;
- Les abréviations sont systématiquement évitées, à quelques exceptions près (comme par exemple chap., ed., vol.)

**Article de périodique :**

Zone **Auteurs**. D'abord nom puis virgule puis initiales prénoms. Chaque auteur séparé par une virgule, un & avant le dernier.

Zone **Année de publication**. Toujours entre parenthèses. Si accepté, mais pas encore publié, indiquer **in press**.

Zone **Titre de l'article**. A part les noms propres et les acronymes, seule la première lettre du titre et du sous-titre en majuscules.

**Amadiou, F., & Tricot, A. (2006). Utilisation d'un hypermedia et apprentissage : Deux activités concurrentes ou complémentaires. *Psychologie Française*, 51(1), 5-23.**

Zone **Titre de la revue et informations de publication**.

- Sous-zone **Titre** de la revue. Pas d'abréviation. Majuscules à tous les mots significatifs. Italique ou souligné. Se termine par une virgule ;
- Sous-zone **Volume**. En italique ou souligné ;
- Sous-zone **Fascicule**. Mentionné si la pagination recommence à 1 à chaque fascicule. Entre parenthèses juste derrière le volume ;
- Sous-zone **Pages**. Précédée d'une virgule, uniquement page de début et de fin séparées par un tiret.

**Article de périodique électronique :**

**Amadiou, F., & Tricot, A. (2006). Utilisation d'un hypermedia et apprentissage : Deux activités concurrentes ou complémentaire [Electronic version]. *Psychologie Française*, 51(1), 5-23.**

Lorsque l'article électronique est basé sur une version papier, reprendre les zones de référencement de l'article de périodique papier et ajouter après le titre de l'article et avant le point qui ferme cette zone [Electronic version].

**Sinclair, F. & Naud, J. (2005). L'intervention en petite enfance : Pour une éducation développementale. *Education et Francophonie*, 33(2). Retrieved October 16, 2006, from [http://www.acelf.ca/c/revue/pdf/XXXIV\\_1\\_1054.pdf](http://www.acelf.ca/c/revue/pdf/XXXIV_1_1054.pdf).**

Lorsque l'article n'existe que sous format électronique, reprendre les zones de référencement d'un article de périodique papier.

Ajouter une zone de **localisation Internet** :

- cette zone est introduite par **Retrieved** ;
- suivi de la date de consultation sous la forme **mois jour, année**,
- suivi de **from** et de l'adresse URL de l'article.

□ **Mémoire – Thèse de doctorat non publié**

Zone Auteurs.  
Reprendre les règles d'une monographie

Zone Année de publication :  
Reprendre les règles d'une monographie

Zone Titre. Souligné ou en italiques. A part les noms propres et les acronymes, seule la première lettre du titre et du sous-titre en majuscules.

Léonard, B. (2003). *Rééducation conceptuelle pour un trouble sémantique sévère : Etude de cas.* Unpublished master's thesis, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Belgium.

Zone Editeur. Introduire par « Unpublished master's thesis » pour les mémoires, et « Unpublished doctoral dissertation » suivi d'une virgule, du nom de l'Université suivi d'une virgule, du nom de la ville où se situe l'Université suivi d'une virgule, terminer par le pays de l'Université. Terminer la zone par un point.

□ **Monographie :**

Zone Auteurs. D'abord nom puis virgule puis initiales prénoms. Chaque auteur séparé par une virgule, un & avant le dernier.

Si c'est un ouvrage sans auteur mais avec éditeurs scientifiques, ajouter entre parenthèses **Ed.** si il y a un seul éditeur scientifique, **Eds.** Si il y en a plusieurs.

Zone Année de publication. Toujours entre parenthèses. Si accepté, mais pas encore publié, indiquer **in press**.

Damon, W., Lerner, R.M., Renninger, K.A., & Sigel, I.E. (Eds.) (2006). *Handbook of child psychology : Vol. 4. Child psychology in practice.* Hoboken, NJ : Wiley & sons.

Zone Titre. Souligné ou en italiques. A part les noms propres et les acronymes, seule la première lettre du titre et du sous-titre en majuscules.

Sous-titre obligatoirement précédé de :

Zone Editeur commercial. D'abord la ville, puis une virgule, le pays (symbole de l'état si USA) puis : et le nom de l'éditeur commercial (sans abréviation).